



AUDIT ÉCONOMIQUE, ÉVALUATION ET VALORISATION DES ACTIFS INTELLECTUELS

DU 14 AU 16 OCTOBRE 2009 À STRASBOURG / PRIX DU MODULE SEUL : 1600 €

OBJECTIFS

Former à l'évaluation et à la valorisation de l'économie des contrats au moyen de l'audit économique et de méthodes de mesures financières.

PUBLICS CONCERNÉS

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de recherche et développement, juristes, chargés de valorisation, avocats...

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Déterminer le coût d'une protection
- Évaluer un portefeuille brevets
- Valoriser les brevets et marques

Pédagogie

Exposé des fondamentaux puis interactions avec les stagiaires autour d'un fil conducteur concret qui structure les interventions.

Intervenants

Ce module est coordonné par Christian NGUYEN VAN YEN, Conseil en propriété intellectuelle et fait intervenir notamment :

- Alfred CHAOUAT, Vice Président Licensing et propriété intellectuelle dans l'industrie, Président du LES France
- Alain KAISER, Spécialiste de l'évaluation financière des droits de PI
- Jean Sébastien LANTZ, professeur à l'E.N.S.T. Paris

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

JOURNÉE 1

Définir la politique PI en fonction de la stratégie d'entreprise, et gérer ses ressources en adéquation

- Introduction / Du capital intellectuel à la propriété intellectuelle
- Benchmarking des pratiques PI, et définition des objectifs de l'entreprise
- Audit PI et mesure du potentiel économique
- Contrôler les coûts et investissements associés à la PI

JOURNÉE 2

Comment mesurer la valeur des actifs intellectuels de l'entreprise

- De la stratégie PI à la finance / Evaluation d'un portfolio PI
- Méthodes de mesure de la valeur des actifs immatériels
- Méthodes de mesure de la valeur des actifs immatériels : exercices
- Etude de cas : la valeur de la PI dans un business plan

JOURNÉE 3

Générer de la valeur avec la PI

- Les composantes de la création de valeur / exercice
- Le Licensing et le transfert de technologie
- Gérer les licenciés
- Veiller à ses droits